



École primaire d'éducation internationale



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Tenue au 1305, rue de la Terrière, le dixième jour du mois de septembre deux mille vingt et quatre, à 17h15.

Compte rendu

1. Mot de bienvenue et information

Mme Martine Paquin, directrice d'école souhaite la bienvenue aux parents présents et présentes ainsi qu'aux membres du personnel. Mme Martine présente un aperçu du projet éducatif 2023-2027.

2. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière assemblée générale des parents du 7 septembre 2023

Il est proposé par Éric Dery d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Il est proposé par Amélie Cossette d'adopter le compte rendu tel que présenté.

3. Explications sur la composition et les fonctions :

3.1. du Conseil d'établissement

3.2. du Comité de parents (conseil d'administration)

3.3. de l'organisme de participation des parents.

La directrice de l'école, Mme Martine Paquin, fournit quelques explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents.

4. Rapport annuel 2023-2024

4.1 Présentation du Rapport annuel du Conseil d'établissement par le président du conseil Maxime Laroche. Celui-ci explique aux parents présents à l'assemblée le rapport annuel.

5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

5.1 Nomination d'un président d'élection¹

Il est proposé par Maxime Laroche de nommer Mme Martine Paquin, directrice, afin qu'elle agisse à titre de présidente d'élection.

5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Martine Paquin de nommer Josée Lefebvre, secrétaire d'école afin qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection.

5.3 Nomination de scrutateurs

Il est proposé par Martine Paquin de nommer les personnes ci-dessous mentionnées afin que ceux-ci agissent à titre de scrutateurs d'élection.

1. Louise Hébert
2. Sylvie Angèle

Ceux-ci acceptent d'agir à titre de scrutateurs d'élection.

5.4 Procédures de mises en candidature

La présidente de l'assemblée, Mme Paquin, explique la procédure d'élection.

5.5 Postes à pourvoir au conseil d'établissement

Il y a 2 postes à combler au niveau des représentants des parents au conseil. Ceux-ci sont d'une durée de 2 ans.

1- Personne qui n'est pas un *membre de l'assemblée habile à voter*: Suggestion : - direction d'école **ou** membre de la communauté, membre du personnel de l'école **ou** commissaire...

5.6 Élection des parents au conseil d'établissement

Hugues Tsafack	propose sa candidature
Cindy Champagne	propose sa candidature
Maxime Laroche	propose sa candidature
Luc Massicotte	propose sa candidature
Thalia Lapointe	propose sa candidature
Nancy Bibeau	propose sa candidature en tant que substitut

La présidente d'élection demande le vote secret.

Sont élues à la majorité des voix :

1. Maxime Laroche
2. Cindy Champagne

5.7 Élection des parents substitués au conseil d'établissement

Sont élues à la majorité des voix :

1. Hugues Tsafack
2. Luc Massicotte
3. Thalia Lapointe
4. Nancy Bibeau

Il est proposé par Mathieu Lefebvre de fermer la période de candidature.

Il est proposé par Mathieu Lépine de détruire les bulletins de vote après la compilation de ceux-ci.

5.8 Parmi les parents membres du conseil d'établissement, l'assemblée générale élira son représentant au comité de parents et son substitut.

La présidente d'élection procède à l'appel de candidatures pour élire un (e) représentant (e) au comité de parents:

Nancy Bibeau propose la candidature de Cindy Champagne

Il est proposé par Maxime Laroche d'élire Cindy Champagne en tant que **représentant au comité de parents**.

La présidente d'élection procède à l'appel de candidatures pour élire un (e) substitut au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement :

Marilyne Lefebvre

Propose sa propre candidature

Il est proposé par Amélie Cossette d'élire Marilyne Lefebvre en tant que **substitut au comité de parents**.

6. Organisme de participation des parents²

Il est proposé par Maxime Laroche de ne pas avoir d'organisme de participation des parents cette année vu le manque de bénévoles de l'année dernière.

Adopté à l'unanimité.

7. Fondation ÉPEI

7.1 Présentation de la mission

Explication de la mission par madame Sylvie Angèle.

7.2 Réalisations 2023-2024

Sylvie Angèle énonce les réalisations, faites par la fondation.

- 1) Marché de Noël
- 2) Cinéma à l'école
- 3) Campagne de fournitures scolaires
- 4) Campagne de financement « Colle à moi »

7.3 Activités à venir en 2024-2025

- 1) Fête familiale le 25 septembre 2024
- 2) Des campagnes de financement durant l'année
- 3) Organisation d'un spectacle

8. Questions de l'assemblée

Aucune

9. Levée de l'assemblée

À 8h37, il est proposé par Cindy Champagne de lever l'assemblée.



Martine Paquin
Direction d'établissement



Maxime Laroche
Président CÉ